



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Rés
a
Mor
be

12050564

Tribunal de Commerce de Tournai

déposé au greffe le

22 FEV. 2012

Mello Marie-Guy
Mello Marie-Guy
Greffe Greffier assumé

N° d'entreprise : 473547466

Dénomination

(en entier) : **API F & I**

Forme juridique : SOCIETE ANONYME

Siège : RUE DES BARDANES 9 - 7522 MARQUAIN

Objet de l'acte : **Renouvellement mandats administrateurs - démission et nomination
administrateurs et administrateurs-délégués**

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 25 NOVEMBRE 2011

Les actionnaires de la SA API F & I se sont réunis ce jour en assemblée générale extraordinaire au siège social de la société en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Renouvellement de mandats et démission et nomination d'administrateurs.

Préalablement aux délibérations, les actionnaires présents reconnaissent avoir été valablement convoqués.

A l'unanimité des voix, l'assemblée décide :

1) de renouveler pour une durée de 6 ans le mandat des administrateurs suivants :

- Monsieur Francis RAMBOUX, domicilié à 8560 Wevelgem, Vanneputstraat 1
- Madame Colette ISEBAERT, domiciliée à 8560 Wevelgem, Vanneputstraat 1.

2) de démissionner à partir de ce jour la SPRL CLIO, dont le siège est situé à 7522 Marquain, rue des Digitales 10, représentée par Monsieur Francis RAMBOUX, de son mandat d'administrateur et administrateur-délégué.

3) de nommer à partir de ce jour la BVBA CYPRIS, dont le siège est situé à 8560 Wevelgem, Vanneputstraat 1, représentée par Monsieur Pierre RAMBOUX, au titre d'administrateur et ce, pour une durée de 6 ans.

Immédiatement après ces décisions, les administrateurs de la SA API F & I se sont réunis en Conseil d'Administration et ont décidé d'arrêter la composition du Conseil d'Administration dans la forme suivante :

- Francis RAMBOUX : administrateur, administrateur-délégué et président du Conseil d'Administration
- BVBA CYPRIS, représentée par Pierre RAMBOUX : administrateur et administrateur-délégué
- Colette ISEBAERT : administrateur

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée et procès-verbal dressé.

Francis RAMBOUX
Administrateur-délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/03/2012 - Annexes du Moniteur belge